



LA TAILLE

DES ARBRES (hors taille d'entretien des têtes de chat et tonte des arbres en forme architecturée)

LA TAILLE D'UN ARBRE D'ORNEMENT EST REALISEE POUR ADAPTER LE VEGETAL A DES CONTRAINTES HUMAINES. CES CONTRAINTES SONT POUR L'ESSENTIEL, D'UNE PART LA SECURITE DES USAGERS ET DES BIENS, ET D'AUTRE PART, LE VOLUME DE L'ARBRE PAR RAPPORT A L'ESPACE DISPONIBLE. EN DEHORS DE CES MOTIFS, L'ARBRE D'ORNEMENT N'A GENERALEMENT PAS BESOIN D'ETRE TAILLÉ.

La taille de sécurité permet d'éliminer toutes les branches qui risquent de se briser tels que le bois mort et les rameaux mal implantés ou malades. La taille de mise au gabarit consiste à conduire, puis à maintenir, le développement d'un arbre dont les dimensions naturelles ne sont pas adaptées au volume (proximité du bâti, des réseaux aériens, des véhicules,...). En aucun cas la taille radicale ne permet de répondre à ces besoins (voir la fiche «Pourquoi ne faut-il pas effectuer de taille radicale ?»).

Comment tailler ?

Avant de tailler il faut se rappeler que **l'arbre est un organisme vivant**

- Le fait de tailler met à nu une partie du bois qui n'est plus protégé des nombreux agents pathogènes par l'écorce. Cependant d'autres systèmes de défense existent (substances antiseptiques, compartimentation des zones infectées par l'établissement de barrières, recouvrement des plaies). Ces défenses sont plus ou moins efficaces selon les essences et la vigueur des sujets, mais elles ne peuvent pas contrecarrer les effets dus à des blessures trop importantes. Les principes énumérés ci-dessous ont pour but de rendre le recouvrement des plaies le plus facile et le plus rapide possible. Plus l'arbre est vigoureux, mieux il réagira.
- La taille élimine une partie des réserves (amidon et sucres contenus dans le bois) et de la masse foliaire qui contribue à la vie et à la croissance de l'arbre. L'arbre réagit à une élimination trop importante de branches par la fabrication de rejets, pour reconstituer la surface foliaire.

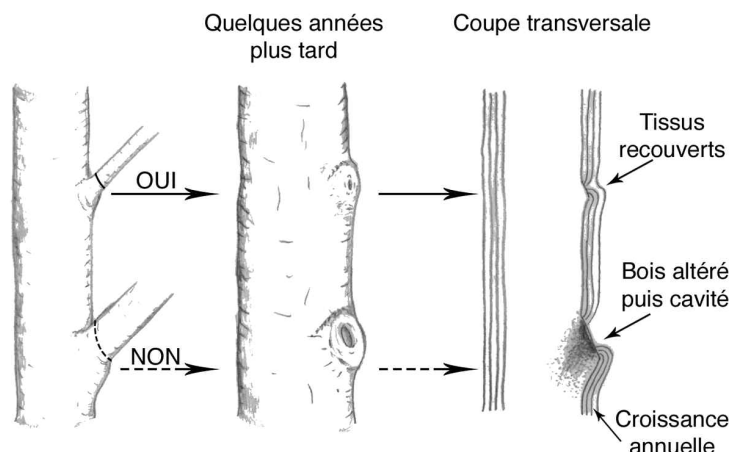
Principes généraux

■ Coupez des branches de faible diamètre

Le recouvrement des plaies sera ainsi plus rapide et elles risqueront donc moins de s'infecter. Pour que cette règle soit applicable, il est nécessaire de suivre l'arbre dès sa plantation (taille de formation), puis régulièrement tout au long de sa vie. La taille devrait toujours se limiter à des éliminations de branche de diamètre inférieur ou égal à 5 cm. L'élimination de branches de plus gros diamètre constitue des opérations de rattrapage, d'autant plus risquées qu'il s'agira d'essences à moindre pouvoir de compartimentation (marronnier, bouleau, peuplier, frêne, saule, sophora,...). Plus le diamètre de la coupe sera faible, plus le recouvrement de la plaie sera rapide.



Vidéo
La coupe de branches
de petit diamètre





LA TAILLE DES ARBRES

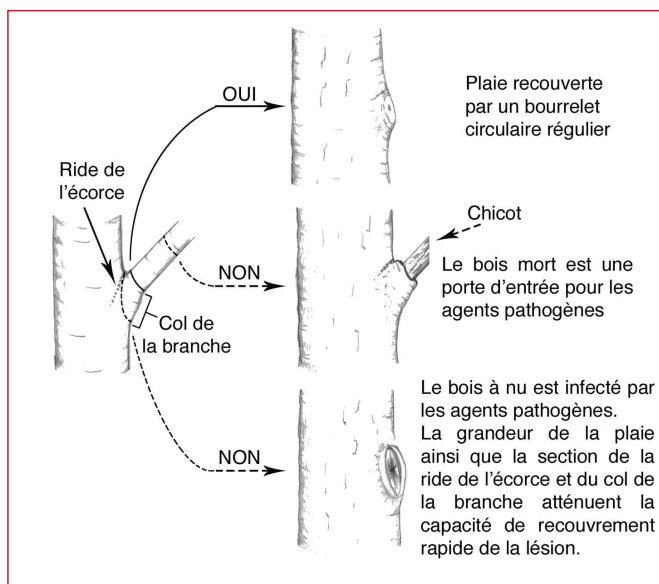


Vidéo
Le respect de l'angle de coupe

■ Respectez l'emplacement et l'angle de la coupe pour ne pas altérer le bourrelet cicatriciel

Effectuez la coupe dans le plan joignant l'extérieur de la ride de l'écorce et l'extrémité du col de la branche (pas toujours très visible), sans altérer le cambium qui formera les tissus de recouvrement de la plaie. La coupe doit généralement être perpendiculaire à l'axe de la branche à éliminer.

■ Ne laissez pas de chicot *



Vidéo
La taille sur tire-sève

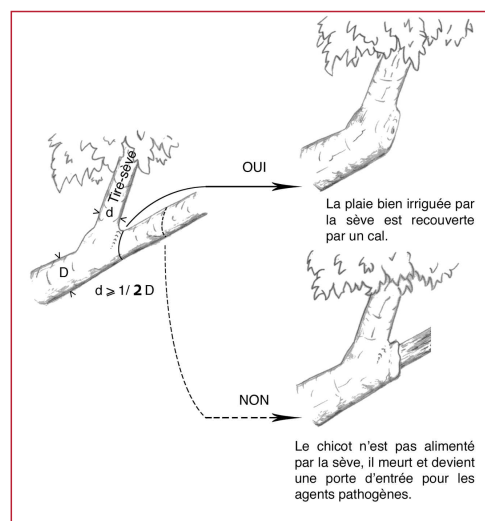
■ Taillez sur tire-sève

Lorsque vous devez réduire la longueur d'une branche, effectuez la coupe à proximité immédiate d'un tire-sève (**ne laissez pas de chicot ***).

Le tire-sève doit avoir un diamètre au moins égal à la moitié du diamètre de la branche porteuse. Ne pas réaliser de tire-sève sur un tire-sève.

La coupe doit être parallèle à l'axe du tire-sève. Le tire-sève assure une bonne alimentation en sève au niveau de la coupe et un recouvrement rapide de celle-ci.

* Le **chicot** est un moignon de branche non alimenté par la sève, qui meurt et devient une porte d'entrée pour les agents pathogènes.



Vidéo
Eviter l'arrachage de l'écorce

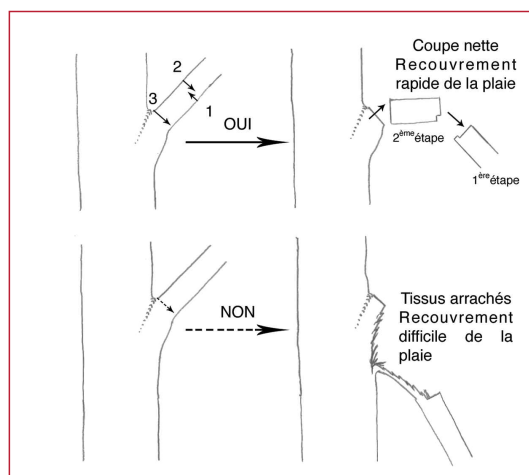
■ Effectuez des coupes nettes et franches

Utilisez des outils bien aiguisés.

Pour éviter les déchirures (notamment lors des tailles en vert) effectuez la taille des branches lourdes en deux temps.

■ Désinfectez les outils de taille entre chaque chantier (ou entre chaque arbre)

La désinfection évite la contamination de tous les arbres par un agent pathogène rencontré sur l'un d'entre eux. Laissez tremper les outils dans l'alcool à brûler ou autre désinfectant antifongique pendant quelques minutes. Par exemple, pour éviter la prolifération du chancre coloré sur le platane, un arrêté ministériel rend obligatoire la désinfection des outils avant intervention sur tous les platanes sous peine de fortes sanctions.



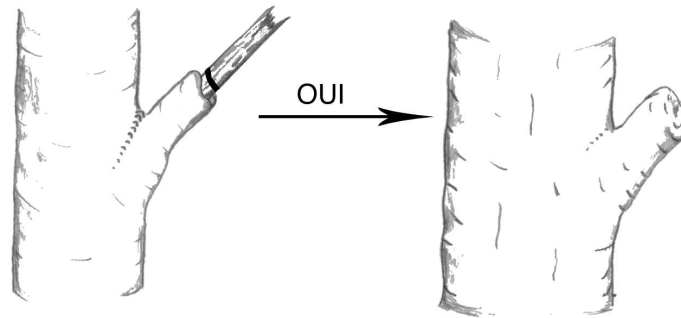


LA TAILLE DES ARBRES

Cas particuliers

■ Elimination d'une branche morte

Si le bois mort doit être éliminé car il présente un danger pour les personnes et les biens, coupez la branche morte au plus près du bourrelet annulaire sans entamer ce dernier.

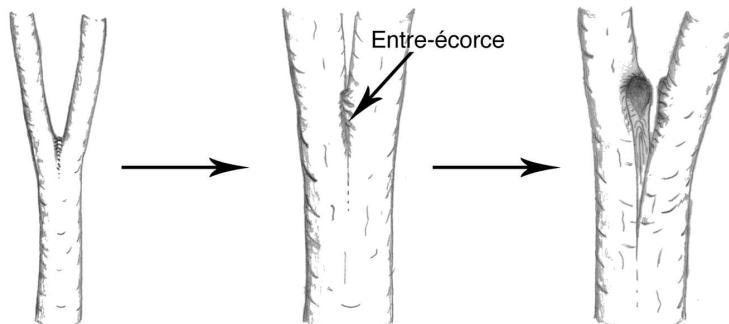


Vidéo

La taille des fourches à écorce incluse

■ Taille d'une fourche pour éviter l'apparition d'écorce incluse

Lorsque deux branches forment une fourche à angle très fermé, en grossissant, les branches sont jointes sans être soudées (l'écorce les sépare). Ce type de fourche a une résistance mécanique faible et risque de se fendre lors d'une pression importante (vent, poids de la neige, ...).

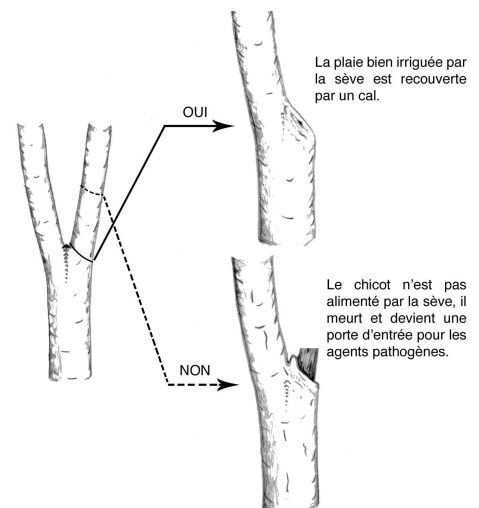


Jeune fourche à angle très fermé

Les 2 branches grossissent comprimées l'une contre l'autre mais sans se souder à leur base car leurs écorces les séparent

Peu résistant ce type de fourche peut se fendre

Lorsque ce type de défaut est repéré sur des branches de petit diamètre, éliminez un axe pour éviter le déchirement futur de la fourche. La branche de plus gros diamètre et la mieux orientée sera conservée. Ce travail est généralement réalisé lors de la taille de formation. Pour les branches de gros diamètre, n'effectuez pas de coupe traumatisante mais mettez en place un haubanage et contrôlez le réglage (voir la fiche «le haubanage et l'étayage des arbres»).



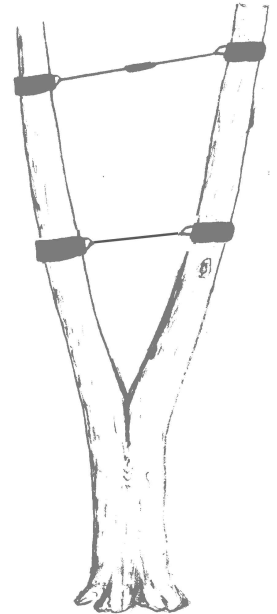


LA TAILLE DES ARBRES

■ Haubanage

Le haubanage permet de renforcer la stabilité mécanique de la couronne d'un arbre en limitant l'amplitude du mouvement des branches. Le haubanage par cerclage avec des cordes creuses en polypropylène tissé et des absorbeurs de chocs peuvent être utilisés.

Le haubanage doit être vérifié régulièrement. Les cerclages en métal sont prohibés car ils étranglent les branches. Le haubanage avec câble acier est trop rigide et le perçage des branches pour l'introduction de tiges filetées laisse des plaies qui peuvent s'infecter.



Les enduits fongicides

Ces produits à appliquer sur les plaies n'ont qu'une durée de vie limitée qui ne peut pas efficacement atténuer les méfaits occasionnés par le non respect des bonnes règles de taille énoncées ci-dessus. Si le produit est utilisé, il doit être appliqué immédiatement après la coupe, uniquement sur du bois sain par un applicateur agréé.



Vidéo
La période de taille des arbres

Périodes de taille

Toute l'année sauf :

- Pendant la période d'apparition des feuilles (débourrement)
- Pendant la période précédant la chute des feuilles (descente de sève)

La taille des arbres feuillés (taille en vert) :

- Assure une meilleure compartimentation et un meilleur recouvrement des plaies
- Limite l'apparition de rejets
- Permet de mieux repérer le bois mort

La taille des arbres sans feuilles (hivernale)

- Permet de mieux distinguer l'architecture de l'arbre
- Limite les risques de déchirure d'écorce



Vidéo
L'équipement de l'arboriste grimpeur

Les moyens

De nombreux outils sont utilisés pour effectuer la taille (sécateur, sécateur de force, échenilloir, scie d'élagage à main japonaise, scie à chaîne sauf pour la taille de formation, ...).

Pour les grands arbres, la méthode du grimper est la meilleure car elle permet à l'élagueur de se déplacer dans la totalité de l'arbre (l'utilisation de la nacelle ne permet pas d'entrer dans le houppier des arbres à grand développement). L'utilisation des griffes est prohibée pour grimper dans les arbres car elles ouvrent des plaies infectées ensuite par différents agents pathogènes.



Vidéo
Les outils de taille



Vidéo
L'utilisation du sécateur



Vidéo
L'utilisation de la scie



Vidéo
Les outils sur perche





LA TAILLE DES ARBRES

La sécurité

L'élagage de grands arbres est une opération dangereuse (hauteur et matériel tranchant). Il est par conséquent obligatoire de travailler en équipe de deux personnes minimum et d'utiliser l'équipement de protection approprié répondant aux normes de sécurité tels que vêtements et gants anti-coupures, chaussures de sécurité anticoupeure, casque, protection oculaire et auditive, trousse de secours harnais et équipement nécessaire au grimpeur.

Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes en hauteur doivent être vérifiés au moins tous les douze mois par un organisme certifié ou une personne habilitée qui délivrera un certificat à annexer au registre de sécurité. L'utilisateur doit vérifier quotidiennement les EPI.

Les machines doivent être conformes aux normes en vigueur.

Le personnel communal conduisant des nacelles élévatrices ou tracteurs équipés de broyeurs, doit être titulaire d'un certificat d'aptitude à la conduite d'engins spéciaux (CACES) ainsi que d'une autorisation de conduite de l'employeur.

Un périmètre de sécurité doit être établi autour du chantier. La sécurité routière doit être assurée. Les lignes électriques proches doivent être mises hors tension ou intervenir en respectant les distances de sécurité.

A qui s'adresser ?

L'élagage est une opération délicate qui demande une bonne forme physique, une formation de base solide (*certificat de spécialisation «arboriste élagueur»*) et de nombreuses années d'expériences. Adressez vous uniquement à des grimpeurs-élagueurs professionnels diplômés et assurés pour ce type de travail (*entreprises ayant le titre de qualification E 140, E 141 ou E 142 QualiPaysage et (ou) adhérent au Cercle de qualité de l'arboriculture ornementale SEQUOIA*).

ADRESSES UTILES

SEQUOIA (Cercle de Qualité de l'Arboriculture Ornementale) - 79, avenue de la Cour de France
91260 JUVISY SUR ORGE - Tél. : 01 69 45 28 00
info@sequoia-online.com www.arboristes-sequoia.com

QUALIARBRE - Réseau arboriste élagueur - 75 rue de Bellevue
44470 THOUARE SUR LOIRE - Tél. : 09 50 56 21 36
www.qualiarbre.com

Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP) section élagueur
Maison du Paysage - 60 ter rue Haxo 75020 PARIS
www.lesentreprisesdupaysage.fr

QUALIPAYSAGE - Maison du Paysage - 60 ter rue Haxo 75020 PARIS - Tél. : 01 43 27 34 18
Fax : 01 43 27 34 19
www.qualipaysage.org

Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
19 rue de Paris - CS 50070 - 93013 BOBIGNY CEDEX
www.msa.fr

BIBLIOGRAPHIE

La taille des arbres d'ornement - *Christophe Drenou - Institut pour le Développement Forestier - 1999*
Guide pratique du grimpeur élagueur - *Frédéric Mathias - Société Française d'Arboriculture - 2001 (Epuisé)*
Guide Pratique des Professionnels de l'élagage - *Mutualité Sociale Agricole Caisse Centrale - 2003*
Marchés publics de travaux - *Cahier des clauses techniques générales - Fascicule n°35 - Aménagements paysagers - aires de sports et de loisirs en plein air - Bulletin officiel - Avril 1999*
Memento de l'arboriste - *Volume 1 - l'arboriste grimpeur - 2010*
Travaux d'entretien des arbres - *UNEP - 2013*

*Augustin Bonnardot, forestier arboriste - CAUE 77
Mise à jour juin 2020*

